PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(COMPTES ANNUELS, SITUATIONS TRIMESTRIELLES, TABLEAUX D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS, CHIFFRES D'AFFAIRES, INVENTAIRES DE PORTEFEUILLE)

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

BNP PARIBAS E-CUBE

(Capital détenu à 100 % par BNP Paribas.)

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 10 503 000 euros.
Siège social : 1, boulevard Haussmann, 75009 Paris.
408 885 812 R.C.S. Paris.
Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par décision de l'associé unique le 28 avril 2005, ont été publiés au « Journal Spécial des Sociétés » du 6 octobre 2005.

98277

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BASSE-NORMANDIE

Banque coopérative : société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance régie par la loi n° 99-532 du 25 juin 1999, au capital de 51 502 400 €.
Siège social : 7, rue Colonel Rémy, 14901 Caen Cedex 9.
384 353 413 R.C.S. Caen.

Courtage d'assurance-garantie financière et assurance RCP conformes aux articles L. 530-1 et L. 530-2 du code des assurances.

Situation au 30 juin 2005.

(En milliers d'euros.)

Actif	Montant
Caisse, banques centrales, C.C.P.	18 374
Effets publics et valeurs assimilées	—
Créances sur les établissements de crédit	2 090 343
Opérations avec la clientèle	1 951 082
Obligations et autres titres à revenu fixe	204 777
Actions et autres titres à revenu variable	12 469
Participations et autres titres détenus à long terme	10 073
Parts dans les entreprises liées	112 941
Crédit-bail et location avec option d'achat	—
Location simple	—
Immobilisations incorporelles	4 883
Immobilisations corporelles	37 689
Capital souscrit non versé	—
Actions propres	—
Comptes de négociation et de règlement	—
Autres actifs	147 717
Comptes de régularisation	41 275
Total actif	4 631 623

Passif	Montant
Banques centrales, C.C.P.	4 965
Dettes envers les établissements de crédit	711 273
Opérations avec la clientèle	3 537 838
Dettes représentées par un titre	12 994
Autres passifs	10 890
Comptes de régularisation	74 401
Comptes de négociation et de règlement	—
Provisions pour risques et charges	21 434
Dettes subordonnées	—
Fonds pour risques bancaires généraux	19 316
Capitaux propres Hors FRBG	238 512
Capital souscrit	51 503
Primes d'émission	49 298
Réserves	140 318
Ecarts de réévaluation	—
Provisions réglementées et Subventions d'investissement	187
Report à nouveau	– 2 794
Total passif	4 631 623

Hors bilan	Montant
Engagements donnés :	
Engagements de financement	265 448
Engagements de garantie	6 724
Engagements sur titres	—
Engagements reçus :	
Engagements de financement	50 868
Engagements de garantie	47 816
Engagements sur titres	

Cet avis annule et remplace celui publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 19 septembre 2005.

98225

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE-ALPES

Société coopérative à capital et personnel variables au capital actuel de 70 658 206,25 €.
Siège social : 15-17, rue Paul Claudel, 38100 Grenoble.
402 121 958 R.C.S. Grenoble.

A. — Tableau d'activité et de résultat semestriels sur base individuelle au 30 juin 2005.

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Produits nets des activités bancaires	172 102	156 140	304 572
Marge brute des activités d'assurance			
Produits nets des autres activités			
Produits net bancaire	172 102	156 140	304 572
Charges générales d'exploitation	90 155	88 615	174 123
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	7 184	7 255	15 573
Résultat brut d'exploitation	74 763	60 270	114 876
Coût du risque	– 5 079	– 6 334	– 11 077
Résultat d'exploitation	69 684	53 936	103 799
Quote-part dans le résultat nets des entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	– 519	– 295	– 1 114
Résultat ordinaire avant impôt	69 165	53 641	102 685

	30/06/05	30/06/04	31/12/04
Résultat exceptionnel	– 30 955	– 19	441
Impôt sur les bénéfices	18 963	16 119	39 849
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Dotation/reprise des fonds pour risques bancaires généraux	24 006	– 1 100	346
Résultat net	43 253	36 403	63 623

II. — Rapport d'activité au 30 juin 2005.

Activité commerciale de la caisse régionale.

— L'encours de collecte de ressources augmente de 6,18 % : il s'élève tous produits confondus à 12 669 M€. On relève particulièrement :

– La forte hausse de l'épargne financière (+ 10,54 %) tirée par le maintien à un niveau élevé de l'activité assurance-vie et le dynamisme commercial de la Caisse régionale sur les OPCVM ;

– La hausse de la collecte bilan reste importante (+ 4,40 contre + 4,04 en 2004) essentiellement due à une forte augmentation des dépôts à vue.

— L'encours global des crédits atteint 6 423 M€, en augmentation de 8,8 %. Cette progression est obtenue grâce à la l'excellente performance de la caisse régionale en matière de crédit à la consommation (réalisations + 39,9 %) et au maintien de très bons résultats en crédits à l'habitat (réalisations + 18,7 %).

Cette activité crédit continue de s'exercer dans le cadre d'une bonne maîtrise des risques : l'encours des créances douteuses et litigieuses (C.D.L.) est de 159 M€ soit 2,11 % avec un taux de provisionnement de 70,99 %.

Résultat individuel de la caisse régionale.

Cette activité soutenue permet d'atteindre un PNB de 172,1 en progression de 10,2 %.

La marge d'intermédiation 86,8 M€ progresse de 3,8 %, ce qui est une excellente performance dans un contexte de taux historiquement bas.

Le total des commissions 57,8 M€ est en hausse de 7,8 %.

Enfin les produits de portefeuille 27,2 M€ augmentent fortement (+54 %) sous l'effet de la hausse des dividendes perçus et de la réalisation de plus values sur le portefeuille de placements.

Les charges de fonctionnement progressent faiblement à 97,3 M€ (+1,5 %).

Le résultat brut d'exploitation qui atteint 74,8 M€ est en progression de 24 %.

Le résultat net s'élève à 43,2 M€ (+18,8 %).

	(En millions d'euros)	% variation 30/06/04
Encours de collecte	12 669	+6,18
Encours de crédit	6 423	+8,75
Produit net bancaire	172,1	+10,22
Charges de fonctionnement	97,3	+1,5
Résultat brut d'exploitation	74,8	+24
Résultat net individuel	43,3	+18,82

Résultat consolidé du groupe Sud Rhône-Alpes.

La caisse régionale a établi, pour la première fois, au 30 juin 2005, des comptes consolidés selon le référentiel IAS/IFRS.

A des fins de comparaison, la caisse régionale a reconstitué les bilans et les comptes de résultat au 30 juin 2004 et 31 décembre 2004, selon le référentiel complet IAS/IFRS et selon ce même format hors normes IAS 32 et 39. Les comptes reconstitués n'ont pas fait l'objet d'un audit formel par les commissaires aux comptes.

Le résultat consolidé traduit le bon niveau d'activité de la caisse régionale, des caisses locales et des filiales.

Le PNB ressort à 179,7 M€.

Les charges d'exploitation sont de 104,6 M€.

Les RBE s'élève, dans ce contexte, à 75,1 M€.

Le résultat net consolidé sous format IFRS est de 50 849 M€.

Changements de méthode et de présentation des comptes.

Outre l'application du référentiel IAS/IFRS, la caisse régionale précise qu'elle a intégré au cours du premier semestre 2005 trois changements comptables :

— Les comptes du premier semestre intègrent le changement de méthode de calcul de la provision constituée pour l'épargne logement.

— La caisse régionale a institué une provision sur base collective relativement aux prêts habitat et aux prêts consommation.

— Enfin la caisse régionale a mis en œuvre l'actualisation des provisions.

Perspectives.

Grâce à l'engagement de l'ensemble de ses collaborateurs des réseaux commerciaux et du siège, la caisse régionale est en très bonne voie pour atteindre les objectifs ambitieux qu'elle s'est fixé dans le cadre de son plan à moyen terme performances 2007 en terme de gains de parts de marché, de résultats financiers et de baisse du coefficient d'exploitation.

III. — Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés.

(Articles L. 232-7 du Code de commerce et 297-1 du décret du 23 mars 1967.)

Période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

— l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel Sud Rhône-Alpes, relatifs à la période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

— la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant, d'une part, les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles, à l'exception des normes IAS 32 et IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, sont appliquées depuis le 1er janvier 2005.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard, d'une part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne tels que décrits dans les notes annexes et, d'autre part, des règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires, telles que définies dans le règlement général de l'AMF.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attentions sur :

— la note 2 des états financiers qui expose les modalités retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

— la note 2 des états financiers qui expose les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présents rapport ;

— la note 2 des états financiers de l'annexe qui expose l'option offerte par la norme IFRS 1 et retenue par la Caisse régionale de crédit agricole mutuel Sud Rhône-Alpes de ne pas retraiter les informations comparatives relatives aux instruments financiers conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, qui sont appliquées depuis le 1er janvier 2005.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Valence et Lyon, le 3 octobre 2005.

Les commissaires aux comptes :

Fidurel : GÉRARD FOUREL ;

Ernst & Young Audit : PHILIPPE DUCHÊNE.

98328